

| | | |
|--|---|---|
| DEPARTEMENT DE LA MAYENNE | VILLE de M A Y E N N E | |
| ARRONDISSEMENT DE MAYENNE | EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL | |
| Conseillers en exercice | 33 | |
| Conseillers présents ou représentés | 32 | L'an deux mille vingt et un, le 12 mars, M. LE SCORNET, Maire, a convoqué les membres du Conseil Municipal pour le jeudi 18 mars, à la salle polyvalente – rue Volney - Mayenne, à 20h. |
| Contre | 0 | |
| Pour | 32 | |
| Abstention | 0 | |
| Quorum | 17 | |

Séance du 18 mars 2021

Assistaient à la séance :

M. LE SCORNET, Maire, Mme FOURNIER, M. PAILLASSE, Mme LEFOULON, M. TALOIS, Mme DESBOIS, M. REBOURS, Mme LEROUX, M. MARIOTON Adjoints ; Mme COLLET, M. NICOUX, Mme LEBOURDAIS, MM. GUEREAULT, DELENTE, Mme ES SAYEH, M. BONNET, Mmes RONDEAU, THEVARD, M. AMOUSSOU TOSSOU, Mme PAPAZIAN, M. BESSIN, Mme OGER, M. MOTTAIS, Mme JONES, M. TRIDON, Mme ROUYERE, M. FAUCON, Mme ANGOT, MM. FRANCOU, CHOUZY, conseillers municipaux.

Excusés :

Mme SAULNIER donne pouvoir à M. REBOURS
M. LEDUC donne pouvoir à M. PAILLASSE

M. BAILLAU.

Mme ES SAYEH a été désignée secrétaire de séance.

11 - Proposition de dénomination de voies et de lieux-dits

M. MARIOTON expose :

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune de Mayenne, la normalisation des adresses (un n° de voie, un type de voie et un nom de voie) est nécessaire dans certains secteurs. Cette normalisation est également essentielle afin d'assurer une meilleure prise en charge des administrés par les services de secours et de faciliter l'acheminement du courrier / des colis par la Poste ou d'autres livreurs.

9 voies à dénommer :

*Impasse du Gravier,
Impasse des Boisardières,
Route des Chevaleries,
Impasse des Percherons,
Route de la Blottière,
Zone du Bocage.
Impasse Yvette Cauchois
Rue Marguerite Perey
Passage des Frichardières.*

2 voies à prolonger :

Rue Marcel Cerdan,
Ruelle du Grand Logis.

1 lieu-dit à renommer :

Le Rocher Nord.

1 lieu-dit à ré-orthographier :

La Haye de Terre (cohérence avec la partie sur la commune de Moulay).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité et à main levée, valide ces dénominations de voies et de lieux-dits.

A Mayenne, le 18 mars 2021

Le Maire

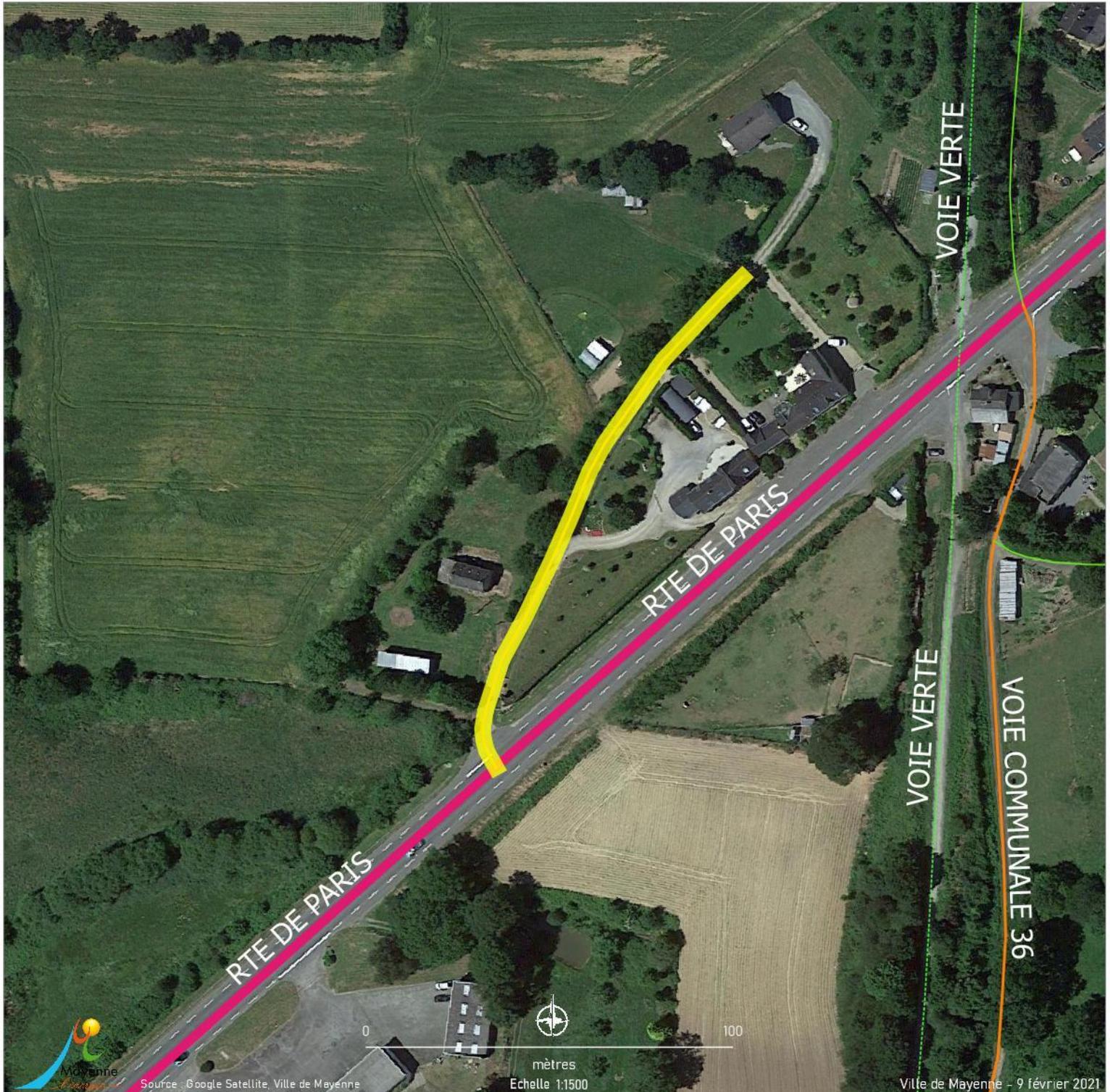
Jean-Pierre LE SCORNET



Secteur « Le Gravier – Les Boisardières – Les Chevaleries » : 3 voies à dénommer

Afin de conserver au maximum les noms de lieux-dits existants, voici les propositions de ces 3 voies :

Première voie → Impasse du Gravier (voie en jaune)



Deuxième voie → Impasse des Boisardières (voie en j

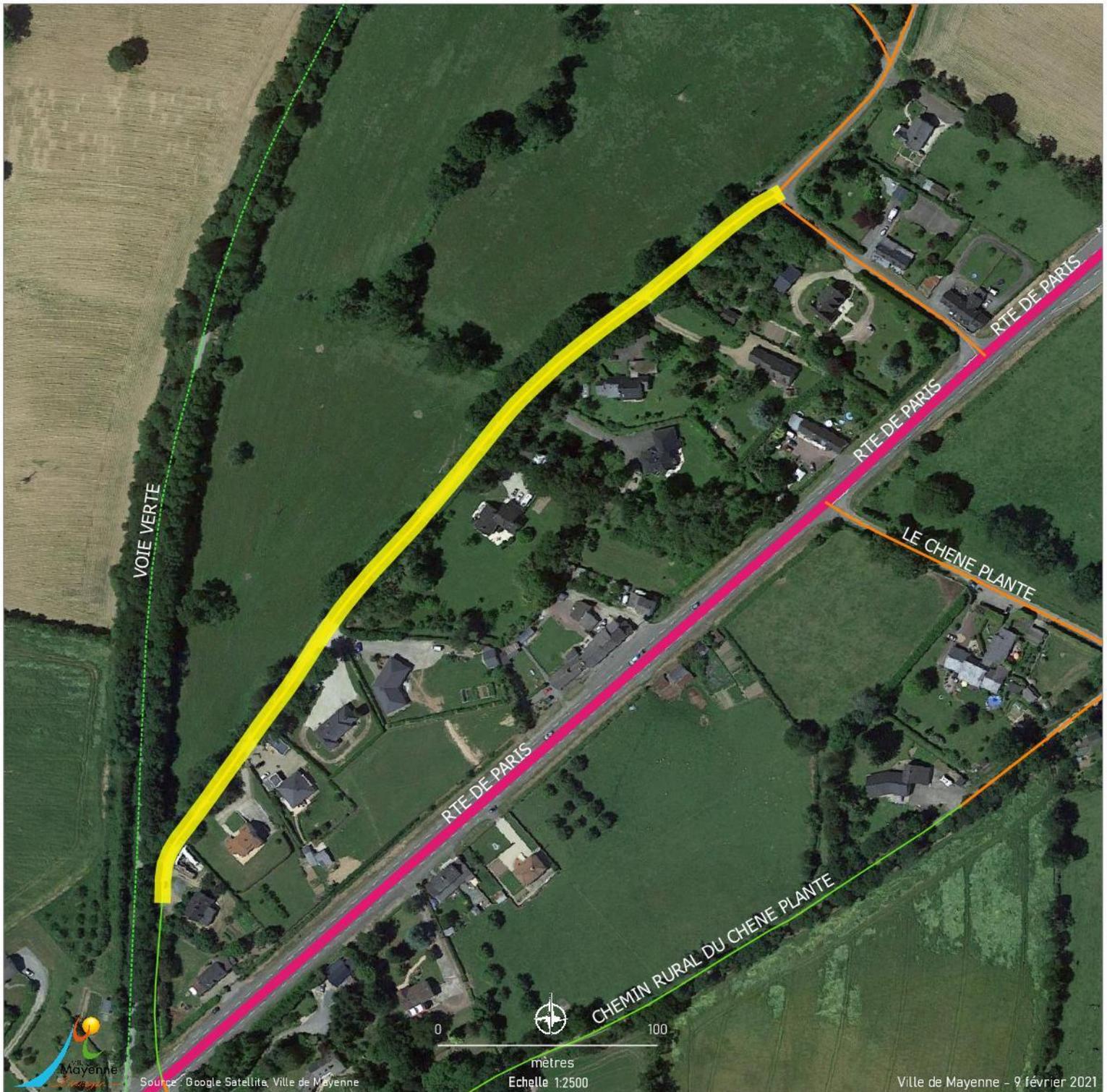
Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

SLO

ID : 053-215301474-20210318-CM180321DELIB11-DE



Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

SLO

ID : 053-215301474-20210318-CM180321DELIB11-DE

Troisième voie → Route des Chevaleries (voie en ja



Source : Google Satellite, Ville de Mayenne

Ville de Mayenne - 9 février 2021

Secteur « ZA la Peyennière » : 1 voie à dénommer

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

SLO

ID : 053-215301474-20210318-CM180321DELIB11-DE

Le thème des voies du secteur de la zone d'activités de la Peyennière est : « L'univers équin »

Cette dénomination de voie suit donc ce thème. Il est proposé :

Impasse des Percherons (voie en jaune)



Secteur « La Blottière » : 1 voie à dénommer

Ancien prolongement de la rue de Chauverie (avant la construction de la rocade), cette voie dessert notamment une exploitation agricole. Il est proposé de dénommer cette voie avec le nom de cette dernière :

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

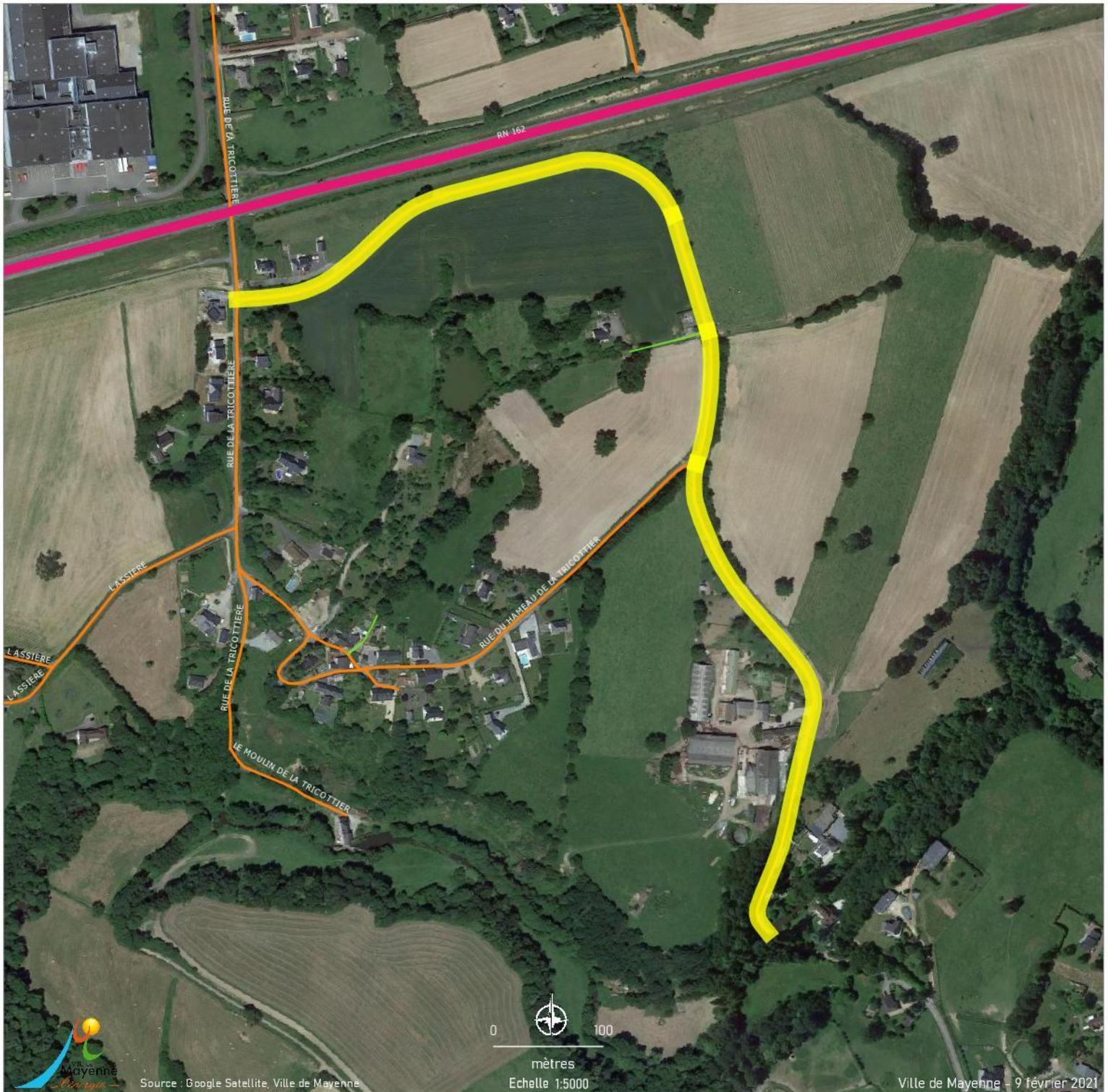
Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

SLO

ID : 053-215301474-20210318-CM180321DELIB11-DE

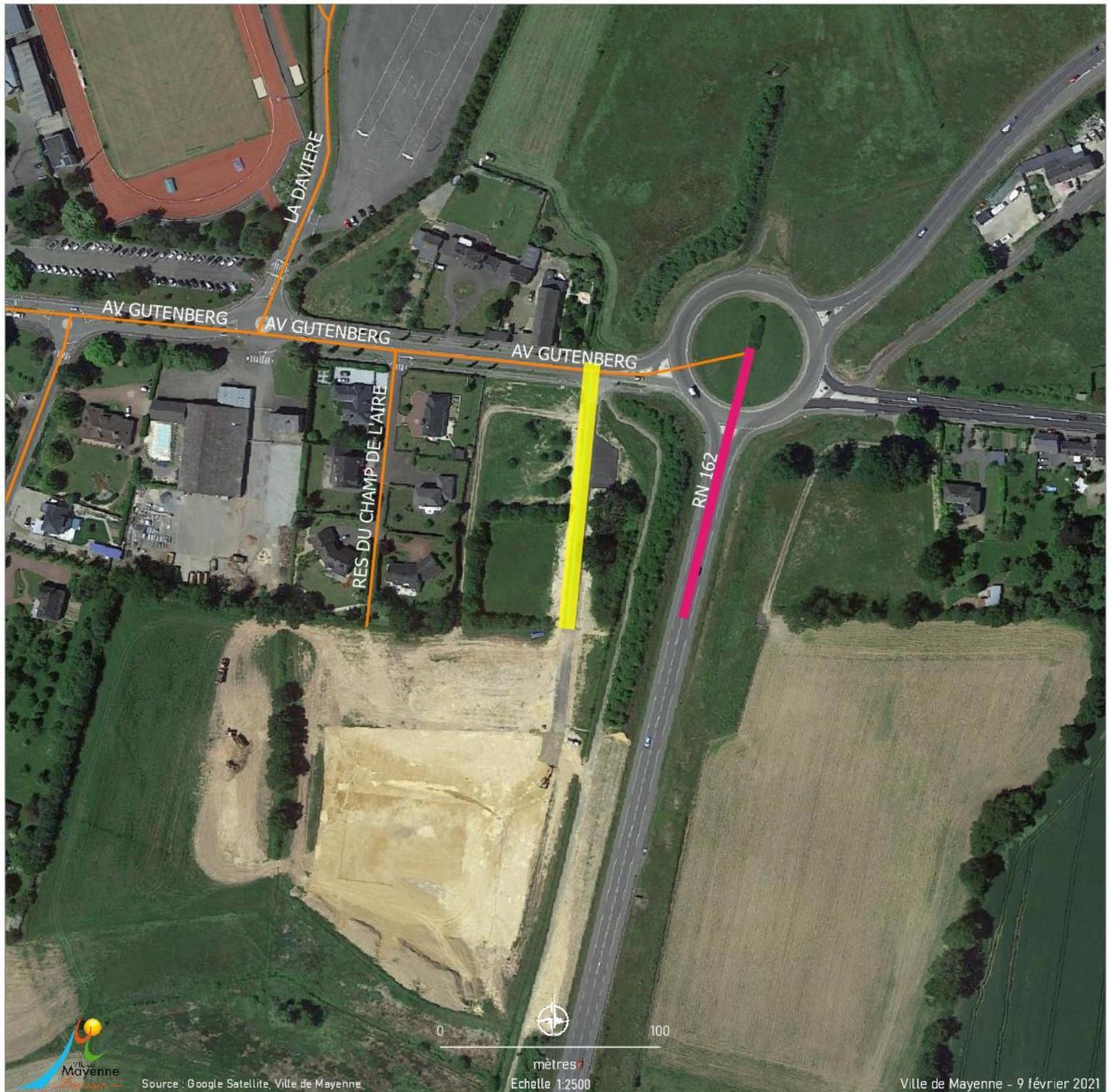
Route de la Blottière (voie en jaune)



Zone du Bocage : 1 voie à dénommer

L'établissement Douillet se situe à Aron. En revanche l'accès à cet établissement se fait via une voie se situant sur la commune de Mayenne. Conjointement avec les services du cadastre, de la mairie d'Aron et de la mairie de Mayenne, il a été décidé de dénommer cette voie « Zone du Bocage ». La commune d'Aron prendra un arrêté afin d'attribuer une adresse à l'établissement Douillet (1 Zone du Bocage 53440 ARON). Il est donc proposé le nom de voie suivant :

Zone du Bocage (voie en jaune)



Secteur « ZA l'Huilerie » : 2 voies à dénommer

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

SLO

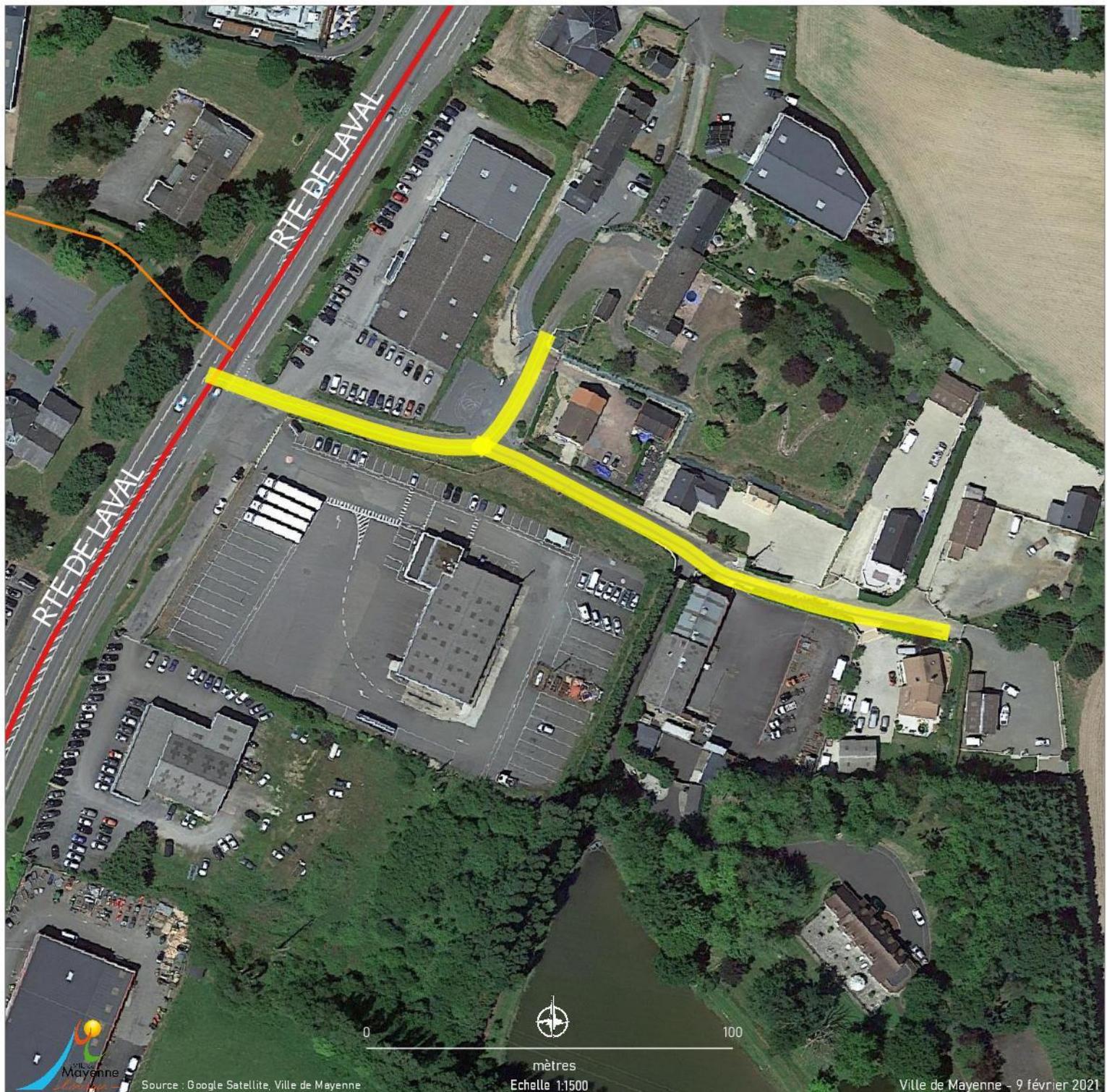
ID : 053-215301474-20210318-CM180321DELIB11-DE

Le thème des voies du secteur de la zone d'activités de l'Huilerie est : « Les inventeurs »
Ces 2 dénominations de voies suivent donc ce thème. Il est proposé ces 2 personnalités :

Première voie → Impasse Yvette Cauchois (voie en jaune)

Yvette Cauchois (19 décembre 1908 – 19 novembre 1999) est une physicienne et chimiste française. Elle est professeure à l'université Paris-VI, connue pour ses travaux en spectroscopie et en optique.

Elle est la deuxième femme, après Marie Curie, à présider la Société française de chimie physique (source : Wikipedia).



Deuxième voie → Rue Marguerite Pery (voie en ja

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

SLO

ID : 053-215301474-20210318-CM180321DELIB11-DE

Marguerite Pery, née à Villemomble le 19 octobre 1909 et morte à Louveciennes le 13 mai 1975, est une chimiste française.

Elle est connue pour avoir isolé le francium en 1939. En 1949, elle est professeur titulaire de la chaire de chimie nucléaire à l'université de Strasbourg dans l'Institut de recherche nucléaire. Elle est la première femme élue correspondant de l'Académie des sciences en 1962 (source : Wikipedia).



Secteur « Les Frichardières » : 1 voie à dénommer

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

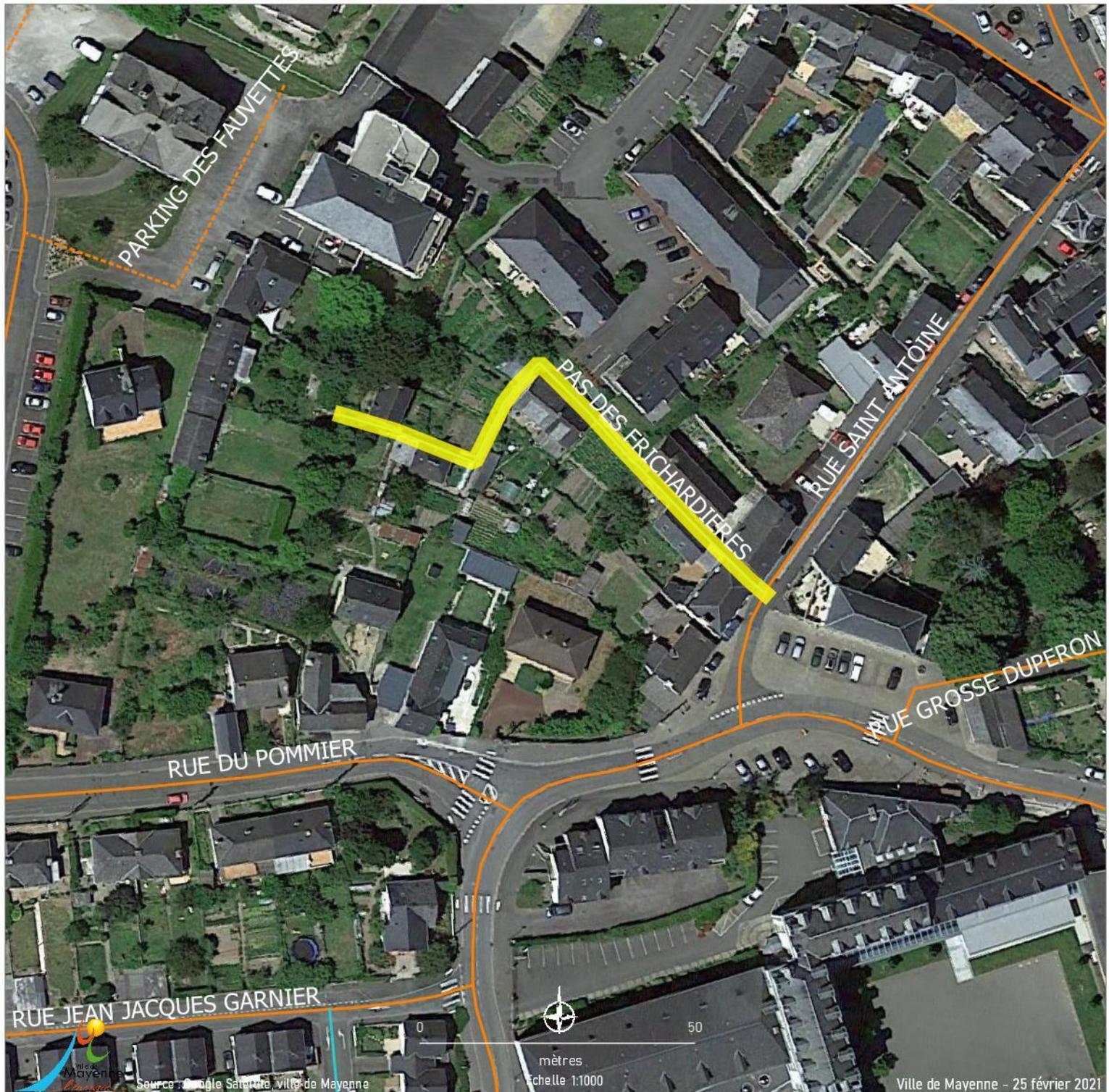
Affiché le 23/03/2021

SLO

ID : 053-215301474-20210318-CM180321DELIB11-DE

Un accès piéton permet l'accès aux habitations. Actuellement, ces habitations sont adressées « Les Frichardières ». Afin de normaliser ces adresses il est proposé le nom de voie suivant :

Passage des Frichardières (voie en jaune)



Prolongement de la rue Marcel Cerdan

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

SLO

ID : 053-215301474-20210318-CM180321DELIB11-DE

L'ancienne maison de garde-barrière doit disposer d'une adresse normalisée. Pour cette raison et au vu de l'extension potentielle du lotissement de la Baudrairie, il est proposé de prolonger la rue Marcel Cerdan jusqu'à la rue de la Baudrairie.



Prolongement de la ruelle du Grand Logis

Les habitations situées dans le parc du Grand Logis ne disposent pas d'adresses normalisées. Il est proposé de prolonger la ruelle du Grand Logis afin de remédier à ce problème.

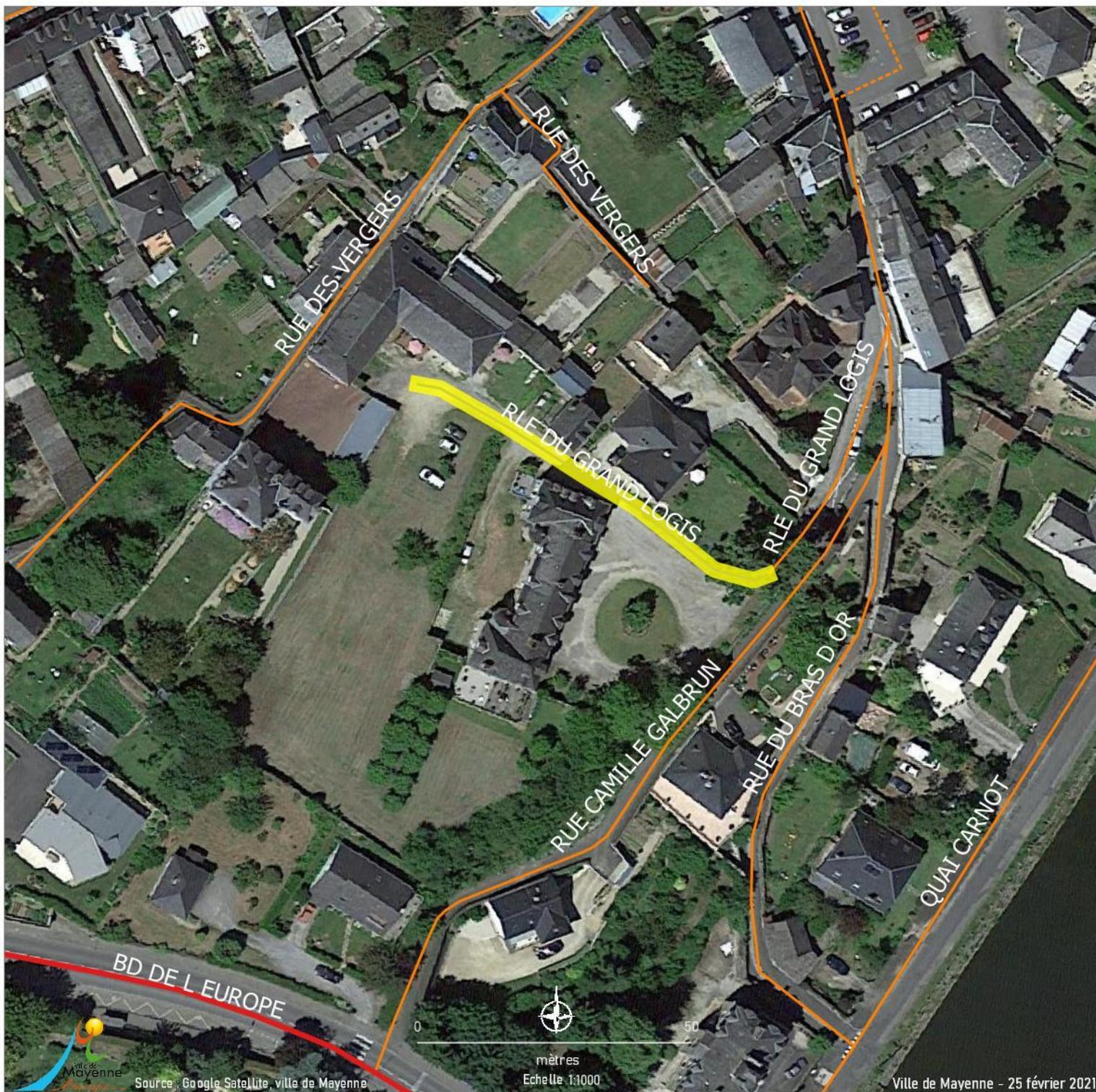
Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le 23/03/2021

SLO

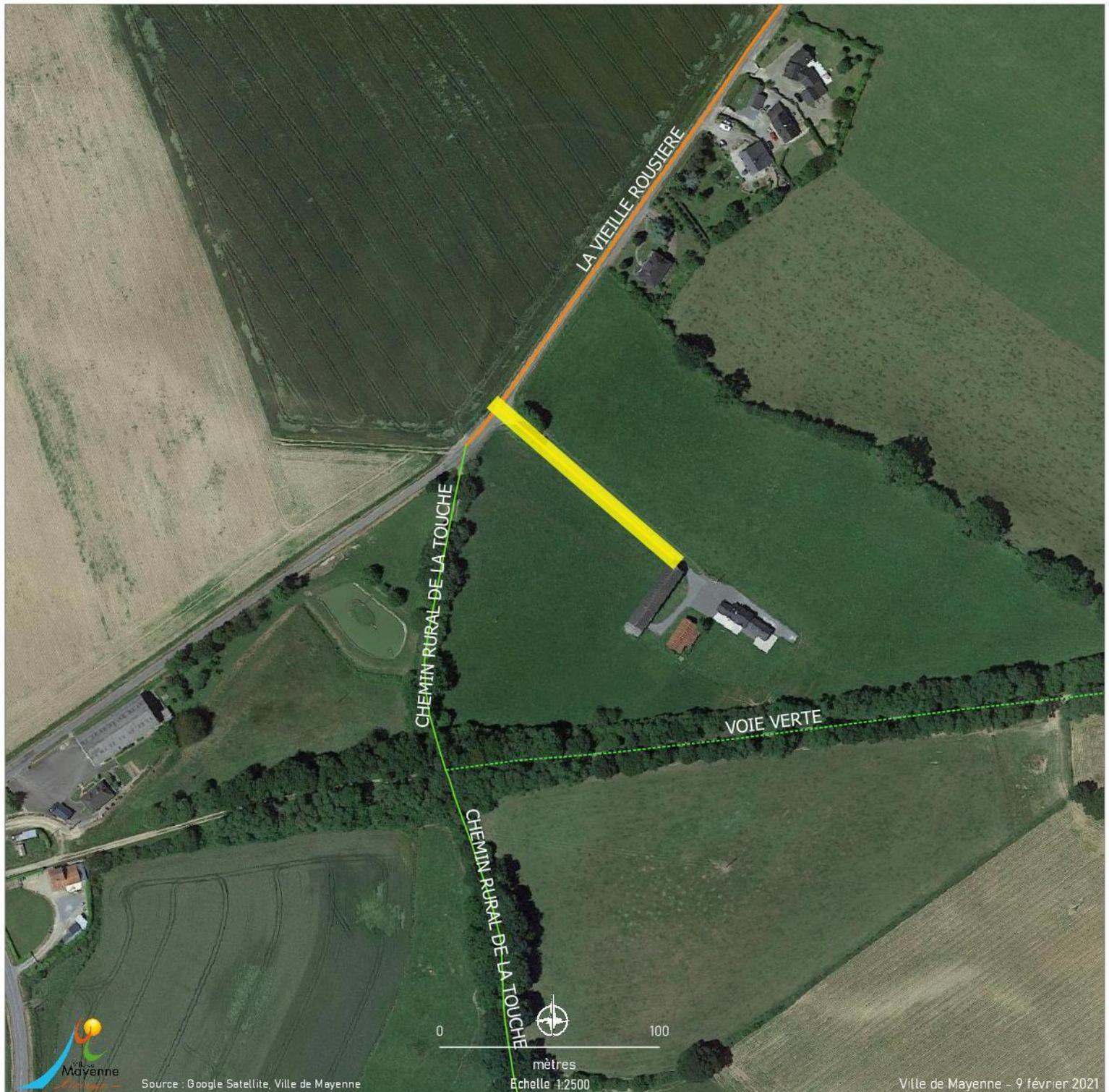
ID : 053-215301474-20210318-CM180321DELIB11-DE



Le Rocher Nord : 1 lieu-dit à dénommer

Actuellement, 2 secteurs portent le nom (officiel ou officieux) « Le Rocher ». Le premier se situe derrière le Lycée Léonard de Vinci. Le second se situe à la limite entre la commune de Parigné-sur-Braye et celle de Mayenne. Afin de limiter les confusions, il est proposé le nom de lieu-dit suivant :

Le Rocher Nord (voie en jaune)



La Haye de Terre : 1 lieu-dit à ré-orthographier

Ce lieu-dit se situe à en partie à Moulay et en partie à Mayenne. Actuellement la partie sur la commune de Moulay est dénommée « La Haye de Terre » et celle sur la commune de Mayenne est dénommée « La Haie de Terre ». Pour une cohérence intercommunale, il est proposé ré-orthographier le nom du lieu-dit :

La Haye de Terre (voie en jaune)

